

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 03/12/2019 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire

Présents : M. Frédéric TOURRET ; M. Alain SINDT ; M. Guy HOCHARD ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique CHOSEROT ; Mme Elodie PERRIN ; M. Jehan HELMSTETTER ; M. Nicolas CARON ; M. Thierry DRAUS ; M. Didier HILD ; M. Pierre VAN GASSE ; M. Gilles LEGRAND ; M. Laurent BERGER

Absents : M. Joseph MARCK

1 – Demande de numérotation d'un bâtiment d'élevage « Route de Bouzonville » à Haute-Sierck

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le N° 42 A au bâtiment d'élevage situé « Route de Bouzonville » lieudit « Elsacker » à Haute-Sierck.

2 – Demande de numérotation d'une grange à réhabiliter en maison d'habitation à Haute-Sierck

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer les N° 11 A et N° 11 B à la grange à réhabiliter en deux maisons située section 8 parcelle N° 11 à Haute-Sierck.

3 – Demande de numérotation section 2 parcelle 85 « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le N° 10 à la parcelle N° 85, section 2 située « Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck.

4 – Numérotation du local des Sapeurs-Pompiers à Kerling-Lès-Sierck

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le numéro 20 A « rue Principale » au Local des Sapeurs-Pompiers de Kerling-Lès-Sierck.

5 – Frais de déplacements et de formation pour un adjoint administratif catégorie C

Le Conseil Municipal, Mme MICHEL Valérie ayant quitté la salle et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une indemnité kilométrique due aux déplacements effectués pour le compte de la commune à Madame MICHEL Valérie, d'un montant total de 213.12 € selon l'arrêté du 03 juillet 2006 fixant les taux d'indemnités kilométriques pour la fonction publique.

6 – Convention Orange CNV-HD4-54-19-00115695 « Effacement des réseaux Route de Bouzonville, rue de la Chapelle et rue de la Forêt à Haute-Sierck

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter à l'unanimité des membres présents la proposition de convention référencée CNV-HD4-54-19-00115695 relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'Orange dans la « Route de Bouzonville » ; « La rue de la Chapelle » et la « Rue de la Forêt » à Haute-Sierck qui prévoit une participation de la société Orange, d'un montant de 7 724.50 € nets non assujettie à TVA. Après réception des équipements de communications électroniques, la commune émettra un titre exécutoire d'un montant de 7 724.50 €.

7 – Décisions modificatives sections investissement et fonctionnement du BP 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les décisions modificatives, section investissement du BP 2019 à l'unanimité des membres présents comme suit :

Dépenses : 29 000.00 du compte 2313 opération 60

Recettes : 2 000.00 au compte 21318

5 500.00 au compte 2111

21 500.00 au compte 2315 opération 65

8 – Achat de terrain : section 1 parcelle 101

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide en vue de l'extension du cimetière communal et de la création d'un parking, d'accepter la proposition d'achat du terrain section 1 – Parcelle 101, d'une contenance de 1 are 33 centiares pour un montant de 100.00 €, les frais notariaux seront, d'un commun accord avec Madame Mireille JOLIVALT, à la charge de la commune et le contrat d'achat sera traité par Maître Piroux Faravari Carole Notaire 20 rue de la Gare 57480 SIERCK-Lès-BAINS.